

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Renoncement aux soins :

« Le temps est venu d'une reprise sécurisée et organisée de l'activité ! »
déclare Lamine Gharbi le président de la FHP

Paris le 16 avril 2020 - La Fédération de l'Hospitalisation Privée s'alarme du renoncement aux soins de tous ceux qui en auraient pourtant aujourd'hui le plus grand besoin.

Depuis le début du confinement, la fréquentation des cabinets médicaux a baissé de 40 % et celle des urgences hospitalières de 70 %. Ces chiffres, particulièrement inquiétants, font craindre de graves complications sanitaires.

Les patients atteints de maladies chroniques ou qui ont tout simplement besoin d'être soignés doivent retrouver le chemin des cabinets médicaux et des établissements de santé. C'est en restant chez eux au lieu de consulter qu'ils prennent des risques, bien sûr sans en être conscients.

Afin d'accueillir les patients en toute sécurité et d'éviter la contamination, les hôpitaux publics et privés ont adapté leurs pratiques en mettant en place des circuits de prise en charge différenciés.

Si le respect du confinement est indispensable, les Français doivent donc continuer à se soigner. Par ailleurs, le rôle des soignants en cette période est aussi d'accueillir les victimes des violences intra familiales dont on sait qu'elles sont actuellement en forte augmentation.

« Le temps est venu d'une reprise sécurisée et organisée des activités médicales hors Covid » déclare Lamine Gharbi, le président de la FHP.

« Le Coronavirus n'est pas la seule maladie ! Ce n'est pas le moment d'ajouter des drames à ceux déjà provoqués par l'épidémie. Si certains ont peur de nous déranger dans cette période de crise, qu'ils sachent que ce n'est pas le cas. Nous sommes là pour les accueillir et nous en avons la capacité en toute sécurité » explique Lamine Gharbi.

A propos de la FHP

La FHP regroupe 1.030 cliniques et hôpitaux privés qui assurent chaque année la prise en charge de 9 millions de patients. Environ 150.000 salariés (personnels de soins, administratifs et techniciens) travaillent dans les établissements de santé privés et 40.000 médecins y exercent. Les cliniques et hôpitaux privés prennent en charge :



55 % des interventions chirurgicales



Près de 20 % des Hospitalisations à domicile



65 % de la chirurgie ambulatoire



1 accouchement sur 4



1/3 des soins de suite et de réadaptation



50 % des patient atteint du cancer



17 % des hospitalisations psychiatriques

Contact presse : Benjamin Azogui
Direction de la communication
06 27 20 18 49 - 01 53 83 56 56
benjamin.azogui@fhp.fr

